

Le document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Code ISIN : FR00140045Y6

Athymis Gestion

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions Internationales.

L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR. Cet objectif est associé à une démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux, de gouvernances et des parties prenantes.

- **Momentum** : revue du rythme de progression du prix sur la base de plusieurs ratios : révision des Earnings, performance relative.

ATHYMIS BETTER LIFE sera exposé à hauteur de 60 % au moins sur les marchés actions de la zone euro et/ou internationaux et pays émergents. Le fonds sera pour l'essentiel investi dans des capitalisations supérieures à 500 millions d'USD.

- Les instruments financiers admissibles sont principalement des actions internationales cotées sur un marché réglementé.
- L'exposition actions sera comprise entre 60% et 100% de l'actif total du portefeuille avec une exposition maximale de 40% hors OCDE.
- Le risque de change pourra atteindre 100 % de l'actif net du FCP.
- Le fonds peut aussi en fonction de l'évolution et des situations de marchés, être exposé à hauteur de 40% maximum de l'actif net au marché de taux en titres obligataires, en titres de créances négociables réputés « investment grade » ou jugée équivalente par la société de gestion et/ou en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens dans la limite de 10 %. La sélection des instruments de crédit repose sur une analyse interne du risque de crédit et ne repose pas uniquement sur la notation des agences mais également sur la qualité de la signature, le rendement proposé, liquidité ainsi que de la sensibilité.
- Le portefeuille peut recourir aux instruments dérivés dans le cadre d'opérations de couverture du risque de marché actions et exceptionnellement à des opérations de couverture du risque de change.

Les investisseurs sont autorisés à demander quotidiennement le rachat de leurs parts. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès de BNP Paribas Securities Services chaque jour de calcul de valeur liquidative à 11 heures et sont réalisées sur la base de la valeur liquidative du jour ouvré suivant, soit à cours inconnu. Les règlements afférents interviennent le deuxième jour ouvré (J+2) suivant la date de calcul de la valeur liquidative.

Ce fonds ne pourrait pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

← A risque plus faible, rendement plus faible A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15 et 25%) et reflète principalement son positionnement sur les marchés d'actions.
- Les données historiques, telles que celles utilisées pour l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont : Néant.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. Pour de plus amples informations sur le profil de risque, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée	3 % max non acquis au FCP
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

* les frais courants sont fondés sur une estimation (frais de gestion + commission de mouvement). Ce montant peut varier d'un exercice à un autre.

** La part a été lancée le 18 Juin 2021

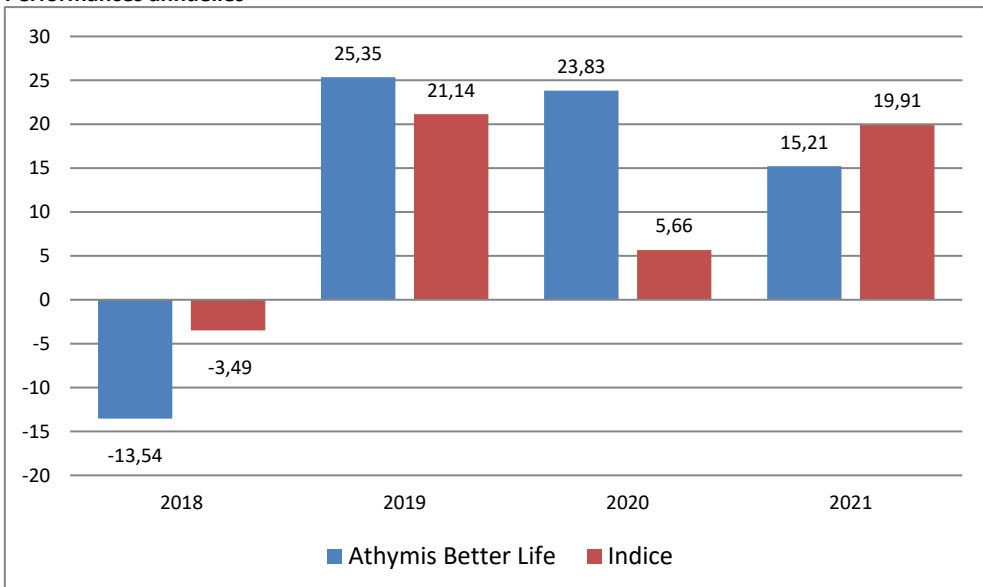
Le fonds n'applique pas de commissions de surperformance.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.80% TTC de l'actif net *
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet de la société de gestion (www.athymis.fr).

Performances passées

Performances annuelles



La part a été lancée le : 18/06/2021

Les performances passées sont issues de l'historique de la part « P »

Performances en euros net de frais. Les éventuels frais d'entrée n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées. Le calcul des performances de l'indice prend en compte le réinvestissement des dividendes. L'indice retenu dans ce graphique est le suivant : 75% MSCI World AC EUR + 25% Euro MTS 1 – 3 ans.

Les performances et réalisations du passé ne constituent en rien une garantie pour des performances actuelles ou à venir.

Informations pratiques

- Nom du dépositaire : BNP Paribas.
 - Le prospectus complet du FCP et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de : Athymis Gestion, 10 rue de Notre Dame Lorette, 75 009 Paris.
 - La valeur liquidative est quotidienne, chaque jour de bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la bourse de Paris. Elle est disponible, à tout moment, sur simple demande écrite du porteur auprès d'Athymis Gestion.
 - Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.
 - En tant que fonds de partage Athymis Better Life verse 10% des frais de gestion fixe et des commissions de mouvement sous forme de don aux associations SURFRIDER FONDATION EUROPE, ABAUTISME et la FONDATION NICOLAS HULOT POUR L'HOMME ET LA NATURE. Cependant, le porteur ne bénéficie pas, à ce titre d'avantages fiscaux.
 - Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person".
 - Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur simple demande à l'adresse contact@athymis.fr
- La responsabilité d'Athymis Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.*

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
La société de gestion Athymis Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2022